DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20241223-2024_177_CC_25-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 64

Nombre de présents : 41 Nombre de représentés : 6

Nombre d'absents : 17

OBJET

AFFAIRE N°2024_177_CC_25 Approbation du rapport 2023 du délégataire relatif à la DSP de transport urbain de voyageurs du réseau Kar'Ouest

Nombre de votants: 47

NOTA:

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le : 10 décembre 2024
- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 23/12/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEIZE DÉCEMBRE à 14 h

00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la

présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE

ETAIENT ABSENT(E)S:

M. Tristan FLORIANT - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean MARCEAU

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Melissa PALAMA-CENTON procuration à Mme Audrey FONTAINE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20241223-2024_177_CC_25-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024

<u>AFFAIRE N°2024_177_CC_25</u>: APPROBATION DU RAPPORT 2023 DU DÉLÉGATAIRE RELATIF À LA DSP DE TRANSPORT URBAIN DE VOYAGEURS DU RÉSEAU KAR'OUEST

Le Président de séance expose :

Le Territoire de l'Ouest, en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) organise le réseau urbain de transports de voyageurs sur son territoire à travers une Délégation de Service Public (DSP) unique pour l'exploitation du réseau de transport urbain.

Le délégataire a une obligation réglementaire et contractuelle de produire chaque année à l'autorité concédante un rapport comportant un compte rendu technique et financier de l'exploitation de cette DSP.

La DSP est exploitée par le GME conjoint TRANS'OUEST représenté par la SEMTO, mandataire solidaire et les sociétés SECTOR, START OI, TRANSDEV Outre Mer et TRANSREO. Ce contrat a pris effet le 1er octobre 2016 pour une durée de 8 ans.

Principales caractéristiques du réseau

1. Offre kilométrique en 2023

À fin 2023, le réseau de transport public KAR'OUEST comptabilise 61 lignes régulières réparties sur l'ensemble du territoire de l'Ouest recouvrant les communes de La Possession, de Le Port, de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

La répartition de ces 61 lignes régulières par secteur se décompose de la manière suivante :

- 14 lignes régulières sur le secteur de Port / Possession.
- 28 lignes régulières sur le secteur de Saint-Paul.
- 6 lignes régulières sur le secteur de Trois-Bassins.
- 13 lignes régulières sur le secteur de Saint-Leu.

Ces 61 lignes comptabilisent **896** kilomètres d'itinéraires en jours semaine et **476** kilomètres les dimanches et jours fériés.

La production de l'offre commerciale de transport est de 7 526 687 kilomètres pour l'exercice 2023.

114 véhicules en ligne (hors réserve) de différents gabarits (microbus, minibus, autobus et bus standards urbains) sont utilisés pour assurer l'exécution des services de lignes régulières, étant précisé que dans ces 114 véhicules, 69 sont des véhicules de petite capacité (microbus et minibus) intervenant essentiellement sur les secteurs de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.

Principales adaptations de l'offre de transport en 2023.

Le réseau KAR'OUEST a connu peu d'évolution en 2023.

Les dates à retenir pour cette année 2023, sont :

• Le **13 avril 2023**, accès direct au CHOR pour les usagers arrivant du Sud et mise en sens unique descendant du Chemin Grand Pourpier (partie basse) en direction du CHOR; ajustement des itinéraires des lignes CH 21 et 74.

Publié le

• Le 3 juillet 2023, modification de l'itinéraire de la ligne CH po lib 974-249740101-20241223-2024_177-CC_25-DE Flamboyants » ne figurant plus parmi les arrêts Car Jaune.

2. Présentation du parc véhicules par secteur en semaine

Le réseau KAR'OUEST est composé de 114 véhicules qui assurent quotidiennement l'ensemble des lignes régulières sur les 5 communes du Territoire de l'Ouest du lundi au samedi.

	MICROBUS 9 places	MINIBUS 20 places	MINIBUS 30 places	MIDIBUS 40 places	MIDIBUS 50 places	AUTOBUS 100 pl	TOTAL GENERAL
SAINT-PAUL	26	1	22	11	6	7	73
TROIS- BASSINS	2	0	2	0	5		9
SAINT-LEU	2	2	11	0	0		15
PORT- POSSESSION	1	0	0	7	3	6	17
	31	3	35	18	14	13	114
TOTAL							
	114						

Le parc de véhicules secteur Port/Possession

Le service offert est assuré principalement par des véhicules de grandes capacités de type bus urbains et Midibus hormis pour les lignes 22 et 23 où nous avons un microbus (9 places) en interliane.

L'ensemble du réseau sur ce secteur est exploité avec un parc de 17 véhicules répartis comme suit

- 6 autobus de 100 places affectés sur les lignes 10 à 15.
- 10 midibus de 40 et 50 places affectés sur les lignes 16, 17, 18, 19, 20 et 21.
- 1 microbus de 9 places affecté sur les lignes 22 et 23 en interligne.

Le parc de véhicules secteur de Saint Paul

L'ensemble du réseau sur ce secteur est exploité par un parc total de 73 véhicules (hors réserves et renforts) réparti comme suit :

- **26 microbus de 9 places** répartis sur les lignes 60, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 76,79,80,81 et 82.
- 1 minibus de 20 places réparti sur la ligne 73.
- **22 minibus de 30 places** affectés sur les lignes 60,61,64, 66, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 79.80 et CH
- 11 midibus de 40 places répartis sur les lignes 61.64.65.69.74.76.77 et 69.
- 5 midibus de 50 places répartis sur les lignes 1, 2 et 76.
- 7 autobus de 100 places répartis sur les lignes LGO et 3.

Le parc de véhicules secteur de Trois Bassins

9 véhicules sont exploités sur ce secteur, répartis comme suit :

- 2 microbus de 9 places affectés sur les lignes 51, 53 et 54.
- 2 minibus de 30 places sont affectés sur la ligne 50.
- 5 midibus de 50 places sont affectés sur les lignes 4 et 5.

Le parc de véhicules secteur de Saint Leu

Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Reçu en préfecture le 23/12/2024 Publié le

L'exécution des services est ainsi assurée par 15 véhicules répartis comme suit :

- 2 microbus de 9 places répartis sur les lignes 38 et 39 ;
- 2 minibus de 20 places répartis sur les lignes 40 et 42;
- 11 minibus de 30 places, répartis sur les lignes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 41 ;
- 1 midibus de 50 places affecté sur la ligne LGO

3. Présentation du parc par secteur les dimanches et jours fériés

Le réseau KAR'OUEST est composé de 25 véhicules qui assurent 26 lignes les dimanches et jours fériés

	MICROBUS 9 places	MINIBUS 20 places	MINIBUS 30 places	- CONTROL	MIDIBUS 50 places	AUTOBUS 100 pl	TOTAL GENERAL
SAINT-PAUL	6	0	3	0	0	2	11
TROIS-BASSINS	0	0	1	0	1	0 3	2
PORT-POSSESSION				1	2		3
SAINT-LEU	0	0	9	0	0	K 3	9
TOTAL	6	0	13	1	3	2	25
TOTAL	25						

Le parc de véhicules secteur Port/Possession

Le parc roulant sur ce secteur est composé de **3 véhicules midibus** qui assurent respectivement les lignes 10/16 en interlignes et les lignes 17 et 18.

Le parc de véhicules secteur de Saint Paul

Le parc roulant sur le secteur de St Paul est composé de 6 microbus de 9 places qui assurent les lignes 1, 60, 61, 69, 74, 78, de **3 minibus de 30 places** qui assurent les lignes 76, 77, CH et de **2 x 100 places** qui assurent la LGO.

Le parc de véhicules secteur de Trois Bassins

Le parc roulant sur ce secteur est composé d'un **véhicule de 50 places** qui assure la ligne 4 et d'**un véhicule de 30 places** qui assure les lignes 50/52 en interlignes.

Le parc de véhicules secteur de Saint Leu

Le parc sur ce secteur est composé de **9 véhicules de 30 places** qui assurent les lignes 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, et 41.

4. Investissements véhicules réalisés en 2023

Au 31/12/2023, 4 véhicules Mini 30 places correspondants à des renouvellements de véhicules inscrits au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) faits par la collectivité, ont été réceptionnés et mis en service à compter de septembre 2023.

Il est à noter que le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Territoire de l'Ouest, en matière de véhicules, n'a pas été respecté.

Au 31 décembre 2023, seuls 75 véhicules ont été livrés par la prévus.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publicactivité, à comparer aux 93

ID : 974-249740101-20241223-2024_177_CC_25-DE

L'écart de 18 véhicules porte sur les gabarits suivants :

- 10 micros (2 prévus en 2021 et 6 en 2022 et 2 en 2023),
- 3 minis (2 prévus en 2019, 1 en 2022),
- 1 Bus 100 places (prévu en 2023),
- 4 TPMR (prévus en 2019).

5. Accessibilité:

Les actions du délégataire en matière d'accessibilité s'intègrent dans les orientations prises par le Territoire de l'Ouest dans son Schéma directeur d'accessibilité, qui prévoit notamment d'atteindre l'accessibilité maximale du réseau Kar'Ouest.

Au 31 décembre 2023, 14 lignes sur 61 sont accessibles (Véhicules équipés d'une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant avec des emplacements à l'intérieur des véhicules qui leur sont spécialement réservés).

Les lignes accessibles sont les suivantes :

• Lignes 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 76, LGO.

Concernant l'accessibilité numérique, il est à noter que le site internet et l'application Kar'Ouest intègrent depuis 2022 l'ensemble des évolutions sur le temps réel, ainsi que sur l'accessibilité des lignes et véhicules aux PMR. Cela concerne notamment le plan dynamique ainsi que le calculateur d'itinéraires (le voyageur peut demander à ne voir apparaître que les courses accessibles).

6. Créations d'arrêts

Pour l'année 2023, 26 arrêts supplémentaires ont été créés sur certaines communes du Territoire.

7. Le service TPMR KAR'OUEST MOUV'

Le service KAR'OUEST MOUV' assure les déplacements réguliers et occasionnels des Personnes à Mobilité Réduite qui ne sont pas en mesure d'accéder aux bus des lignes régulières du réseau KAR'OUEST, sur le périmètre du Territoire de l'Ouest. Ce service a été certifié NF 371 (service de transports à la demande) durant 3 années consécutives (Août 2015 à Août 2018).

KAR'OUEST MOUV' fonctionne 364 jours par an (sauf 1er mai), du lundi au jeudi : de 6h30 à 19h, du vendredi au samedi (et veilles de jours fériés), de 6h30 à 22h et les dimanches et jours fériés, de 7h30 à 19h00.

a) Les Moyens humains :

- 1 responsable de Service,
- 3 agents de planning,
- 10 conducteurs accompagnateurs.

b) Les Moyens matériels :

- 1 plateforme de réservation dédiée au service,
- 13 véhicules : 4 MERCEDES Sprinters d'une capacité de 8 places assises ou 5 places UFR,
 4 VOLKSWAGEN Caddys d'une capacité de 4 places assises et 1 place UFR et 5 RENAULT Master d'une capacité de 8 places assises ou 3 UFR

c) Les chiffres clés de 2023 :

- 1 337 usagers inscrits à KAR'OUEST MOUV',
- 9 136 courses réalisées,

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID: 974-249740101-20241223-2024_177_CC_25-DE

11 449 voyageurs transportés,

243 282 km réalisés.

8. Le service MOBI'OUEST

L'intérêt pour le vélo comme moyen de locomotion au quotidien ne cesse de grandir, et s'est fortement accéléré ces dernières années. Il se révèle commode et économique pour les habitants du Territoire de l'Ouest, c'est dans ce contexte que Mobi'Ouest a été créé.

Mobi'Ouest, c'est le service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour développer les mobilités douces sur le Territoire de l'Ouest en complémentarité du réseau de bus KAR'OUEST.

Avec Mobi'Ouest, le délégataire s'engage dans la mobilité durable.

Le service lancé en septembre 2021 est composé à fin 2023 d'une flotte de 550 vélos (urbain et tout terrain) pour accompagner ces changements de pratique et développer l'usage du vélo sur le Territoire.

2 types de Vélos à Assistance Électrique sont proposés aux usagers :

- Les VAE de type urbain (125 livrés en septembre 2021 / 300 supplémentaire livrés fin décembre 2022)
- Les VAE de type tout terrain (125 livrés en juillet 2022)

Sur les 425 VAE de type urbain, 367 sont en location à fin décembre 2023 et 40 sont conservés en réserve. D'autre part, sur les 125 VAE de type tout terrain, 95 sont en location à fin décembre 2023 et 12 sont conservés en réserve.

La formule de location longue durée permet aux usagers de réaliser un premier essai, de s'assurer de leur pratique du vélo au quotidien, avant d'investir dans l'achat d'un vélo. L'objectif est d'inciter les usagers du service à faire l'acquisition de leur propre VAE à l'issue de cette période de location.

Le service Mobi'Ouest vise à promouvoir l'acquisition par l'usager.

Le service Mobi'Ouest connait un grand succès auprès des usagers et les listes d'attente pour les locations sont de 6 à 12 mois pour les VAE urbains et plus de 12 mois pour les VTT. Pour remédier à cette situation, 2 mesures fortes ont été prises en 2023 :

- 1. Réduire les durées de location maximale des VAE de 12 à 6 mois,
- 2. Augmenter la flotte de VAE urbains de 125 à 425 vélos

Ces décisions ont permis de réduire les délais d'attente de 6 mois pour les VAE urbains ; en revanche, pour les VTT, les délais restent longs compte tenu du nombre de vélos à la disposition des usagers (125 à ce jour). Face à ce constat, le Territoire de l'Ouest envisage d'acquérir 100 VTT AE supplémentaires en 2024.

Les lignes Kar'Ouest équipées de portes vélos

Pour faciliter les parcours combinant bus et vélos, des portes vélos sont installés sur 6 autocars des lignes suivantes du réseau Kar'Ouest :

- Ligne 16 : Dos D'âne Sainte Thérèse <> Pôle d'échanges du Port la Glacière
- Ligne 17 Ravine à Malheur La Possession <> Pôle d'échanges de Le Port la Glacière
- Ligne 61 : Guillaume sentier du Maïdo <> Gare de Saint Paul

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024



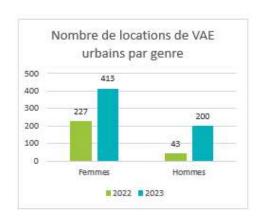
്കിളുള്ളst mitigé : ID: 974-249740101-20241223-2024_177_CC_25-DE

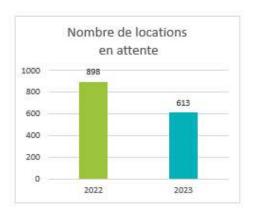
La ligne du Maïdo remporte un vif succès.

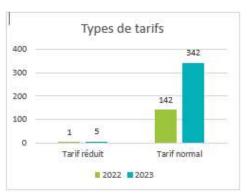
Le retour d'expérience des transporteurs sur l'utilisation des porte

- Pour la ligne de Ravine à Malheur, le dispositif est nettement moins utilisé, principalement par quelques jeunes usagers résidant dans ce secteur.
- Enfin, le dispositif de porte vélos est très peu utilisé sur la ligne desservant Dos d'Âne.

L'ensemble de ces actions portées sur la multi-modalité ont pour objectif de faire évoluer les habitudes de déplacement des habitants de l'Ouest, de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de fluidifier la circulation sur le territoire.









9. Analyse de l'évolution de la fréquentation et des recettes

Le réseau KAR'OUEST a enregistré en 2023, 6 855 449 voyages – intégrant les titres payants, les abonnements « gratuits », et les scolaires - (contre 6 642 976 voyages en 2022 soit une progression de + 3,2%) et un niveau de recettes de 4 123 503 € (contre 4 119 533 € € en 2022 soit une progression de + 0,1%).

Les recettes commerciales enregistrées sur l'année 2023 s'établissent ainsi à 4 123 503 € :

- Il est observé que la dynamique d'augmentation de la fréquentation n'est toujours pas complètement convertie dans l'évolution des recettes ; ce phénomène traduit l'impact de certains accès gratuits qui « boostent » la demande et/ou bien « dégradent » la recette selon qu'ils s'appliquent à une clientèle nouvelle ou bien à des usagers habituels ;
- L'effet « glissement » correspondant à la part des ventes à bord vers les ventes au sol, reste important avec la répartition suivante des recettes en 2023 :

Recettes à bord : 1 613 320 € soit 39,12 % Recettes au sol : 2 510 183 € soit 60,88 %.

Ces chiffres traduisent non seulement la consolidation du retour à la normale du trafic après les « années Covid » mais également l'effet plafonnement de la performance commerciale notamment en termes de recettes ; seul le maintien de systèmes de gratuité (abonnés Réuni'Pass par exemple ou encore les abonnés Cool+ qui représentent respectivement 20% chacun des voyageurs) permet de dynamiser la fréquentation au détriment du plein rendement commercial.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Ce plafonnement peut s'expliquer en fin de DSP par un réseau beauties en plus contraît qui pénalisent son attractivité.

D'un point de vue contractuel, les recettes commerciales restent ainsi en deçà des engagements prévus initialement dans le contrat de DSP 2016-2024 ; le mécanisme prévu à l'article 19.4 du contrat de DSP qui prévoyait le réajustement automatique de l'engagement de recettes dès lors que celui-ci divergeait significativement de l'objectif initial- est en voie de suppression, à l'initiative du Territoire de l'Ouest.

En effet, le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur le volet Mobilité du Territoire de l'Ouest ayant pointé ce dispositif, la renégociation sur les engagements de recettes des années 2021 à 2024 initiée par l'autorité délégante est toujours en cours sous la forme d'une médiation.

PERFORMANCES DU RÉSEAU / ANALYSE DES ÉCARTS

L'analyse des kilomètres réalisés en 2023 par rapport aux kilomètres prévisionnels que vous trouverez ci- dessous est présentée par commune. Les écarts de kilomètres sont regroupés en 2 catégories :

- Les aléas : Pannes en ligne, déviations ponctuelles, embouteillages, accidents, routes barrées, travaux, fortes pluies, manifestations et renforts ponctuels.
- Les modifications structurantes : créations de lignes, modification d'itinéraire.

Le détail des kilomètres présenté ci-dessous est annexé et détaillé par ligne, par mois et par commune, pour la période de janvier à décembre 2023.

Globalement, le réseau KAR'OUEST a parcouru 7 555 212 Km, soit un écart de - 86 552 Km par rapport au prévisionnel estimé à 7 641 764 Km.

Cet écart représente - 0.70 % de l'offre commerciale prévue et s'explique notamment par les pannes de véhicules : - 51 293 Km.

Éléments financiers

Le compte d'exploitation de la DSP est clôturé en 2023 à + 117 431 €. Le compte rendu financier du service KAR MOUV est clôturé à + 91 845 €.

SERVICES REGULIERS	Charges	Recettes	Contribution TCO	Résultat
SEMTO	14 443 725 €	4 839 344 €	9 747 385 €	143 004 €
TRANSREO	11 121 815€	0€	11 136 394 €	14 579 €
STARTOI	2 138 708 €	0€	2 042 084 €	-96 624€
SETCOR	1 227 201 €	0€	1 274 888 €	47 687 €
том	500 535 €	0€	509 320 €	8 785 €
TOTAL GME	29 431 984 €	4 839 344 €	24 710 071 €	117 431 €
TPMR	Charges	Recettes	Contribution TCO	Résultat
SEMTO	802 129€	13 679 €	880 295 €	91 845 €

Les comptes rendus techniques et financiers sont disponibles en séance dans leur version complète.

Reçu en préfecture le 23/12/2024 Prublié le /11/2024.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

ID: 974-249740101-20241223-2024_177_CC_25-DE

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 03/12/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport 2023 du délégataire relatif à la Délégation de Service Public de transport urbain de voyageur du réseau KAR'OUEST.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance Emmanuel SERAPHIN Président